Un comble : Pôle emploi hors la loi sur l'emploi !!!

Après de multiples CDD, hors cadre légal de 2009 à 2012, Sabrina a été éjectée en février 2012 sans explication de Pôle Emploi. Malgré de multiples interventions syndicales, malgré les engagements pris sur l'intégration et le reclassement des CDD, la direction régionale n'a rien voulu savoir.

En toute logique Sabrina, en situation de totale précarité suite à cette mise à la porte (elle a dû laisser son appartement et est actuellement hébergée) a saisi la justice pour demander sa réintégration. Le fonctionnement actuel de la justice fait que celle-ci ne se prononcera pas avant juin 2013, 16 mois après les faits !!!

Nous ne pouvons accepter cela et sommes décidés à soutenir Sabrina qui se bat pour sa réintégration et a décidé de se faire entendre par tous les moyens en sa possession, quitte à camper devant Pôle Emploi s'il le faut.

NOM	PRENOM	SIGNATURE